

BULLETIN BI-MENSUEL

DE LA

SOCIÉTÉ LINNÉENNE DE LYON

FONDÉE EN 1822

ET DES

SOCIÉTÉS BOTANIQUE DE LYON, D'ANTHROPOLOGIE ET DE BIOLOGIE DE LYON

RÉUNIES

Secrétaire gen. : M. P. NICOD, 122, r. St-Georges ; *Trésorier* : M. F. RAVINET, 11, r. Franklin

Abonnement annuel	} France et Colonies fr ^{es} Etranger	10 fr.
		15 fr.

SIÈGE SOCIAL A LYON : 33, Rue Bossuet (Immeuble Municipal)

3065 MEMBRES

MULTA PAUCIS

Chèques postaux
c/c Lyon, 101-98**PARTIE ADMINISTRATIVE****ORDRE DU JOUR**

DE LA

Séance générale du Mardi 11 Mars 1930, à 20 h. 301^o *Vote sur l'admission des candidats présentés le 11 février.*2^o *Présentation de :*

Zoological Society, (David Nutt, 212 Shafstesburg avenue, London W. c. r., Angleterre. — Mc Gill University, David Nutt, 212 Shafstesburg avenue, London W. c. r., Angleterre, par MM. Ravinet et Nicod. — M. Solland, maître de Conférences à la Faculté des Sciences, Rennes (Ile-et-Vilaine), par MM. Vaney et Beauverie. — M. Tissot-Dupont, 2, rue Chavanne, Lyon, par MM. Thomas et Pugnet. — M. Hill (Jean-Francois), 1, place des Capucins, Lyon, par MM. Pouchet et Ravinet. — M. Priolet (Edmond), chirurgien-dentiste, 24, rue du Lycée, Roanne (Loire), par MM. Larue et Tachon. — Laboratoire d'Entomologie de Mani Sana, Tananarive (Madagascar), par le Bureau. — M. Perrier (J.), notaire, 2, rue du Lycée, Roanne (Loire), par MM. Bouttet et Larue. — M^{me} Schnurr (Marie), 7, rue de Bonnel, Lyon (3^e), par MM. Schnurr et Riel. M. Garnier (D^r Armand), Guéret (Creuse), par MM. Niolle et Pouchet.

3^o M. J. DA SILVA TAVARES. — Quelques cécidies du centre de la France.4^o M. ALLEMAND-MARTIN. — Présentation de la carte géologique du Cap Bon (Tunisie).5^o Compte rendu de la gestion du trésorier.

SECTION MYCOLOGIQUE

ORDRE DU JOUR

DE LA

Séance du Lundi 17 Mars, à 20 heures

- 1° M. M. JOSSERAND. — L'emploi des réactifs chimiques en mycologie. —
 Quelques cas de pseudo-inconstance;
 2° Présentation de champignons;
 3° Questions diverses.

GRUPE DE ROANNE

Séance Lundi 24 Mars, à 20 h. 30 précises, Palais de Justice,
grande salle du 2° étage.

Conférence avec projections par M. Prost qui traitera le sujet suivant :
le Féminisme chez les Bêtes.

Dates des excursions en auto-cars :

25 mai. — Excursion au pays de Lamartine.

15 juin. — Le Montbrisonnais.

6 juillet. — La montagne forézienne et bourbonnaise.

DON A LA SOCIÉTÉ

M. THIÉBAUT : 50 francs.

Nos plus sincères remerciements.

EXONÉRATION

M. BIARD (Louis), M^{me} PELLORCE-PAUTET, M. BLANDIN (Louis), M. GRANGE
(Lucien), se sont fait inscrire comme membres à vie.

PARTIE SCIENTIFIQUE

GRUPE DE ROANNE

Séance de la Section de Préhistoire du 22 Décembre

(Suite, voir Bull, N° 4, p, 20)

Fouilles de 1924 et 1928. — Il a été question, au début de cette notice, de la vigne BRUN où ont été recueillis, à fleur de sol, les premiers silex et qui comprend, en réalité, deux parcelles en vigne séparées par un pré.

L'ensemble de ce gisement occupe la partie inférieure d'une petite terrasse, à surface régulière et à pente très douce, formant promontoire, et nettement délimitée du côté de la Loire par un escarpement à pic. Son altitude, au-dessus du fleuve, serait de 30 mètres environ.

Le gisement s'étend sur une longueur de près de 100 mètres (96 exactement). Sa largeur est plus difficile à évaluer. En se basant sur les silex récoltés à la surface, elle n'est certainement pas inférieure à 20 mètres et peut aller jusqu'à 35 mètres dans certaines parties.

Est compris dans cette évaluation le pré qui n'a pu être exploré, mais qui doit être riche en silex, étant donné sa situation entre les deux vignes où on les trouve en abondance. C'est dans cette partie, que l'on pouvait supposer non remaniée, qu'ont été faites de nouvelles fouilles par M. l'abbé Henri MONOT et M. Marc DÉCHELETTE, en 1924 et 1928.

La tranchée ouverte en 1928 n'étant que le prolongement de celle de 1924 et ayant, à peu de chose près, donné lieu aux mêmes observations et fourni les mêmes objets, nous donnerons surtout des résultats d'ensemble, sans entrer dans le détail des fouilles, sur lesquels nous n'avons pu obtenir que des renseignements très incomplets.

Ainsi qu'on le prévoyait, des foyers intacts ont été trouvés. Ces foyers, où se rencontrent de gros blocs de pierre, présentaient un magma très compact de terre noire, d'ossements (dents de chevaux principalement), de charbons de bois et de silex, ces derniers en très grand nombre. A noter l'absence totale d'outils en os, et dans la dernière fouille la découverte de quelques schistes gravés.

Au cours d'un article paru dans le *Bulletin* de la Diana (avril-juin 1925) et consacré aux premières fouilles, MM. MONOT et DÉCHELETTE ont signalé la présence, dans les foyers, d'ossements volumineux d'éléphants, malheureusement en fort mauvais état. Cette découverte est des plus intéressantes et il serait à désirer qu'elle soit confirmée par de nouvelles fouilles.

Ces ossements mis à part, les fouilles de 1924-1928 ont donc donné des résultats identiques à celles exécutées par M. Joseph DÉCHELETTE et M. BOUTRET en 1911 : mêmes objets trouvés, même nature et même taille du silex et, dans un cas comme dans l'autre, absence totale d'outillage en os. D'où l'on peut conclure que ces deux gisements, quoique distants, appartiennent bien à la même époque.

Les auteurs de l'article précité ont cru devoir classer la station du Perron à l'époque aurignacienne. C'est une opinion qui peut se défendre, si l'on s'en tient à quelques pièces, souvent communes d'ailleurs à plusieurs époques, mais nous doutons qu'elle résiste à l'examen de l'ensemble des pièces fournies par la station, dont le caractère franchement microlithique s'accorde mieux avec le Magdalénien.

Annexes du Saut du Perron. — C'est sous cette domination, peut-être contestable, que le D^r NOËLAS, dans ses « Etudes sur les âges préhistoriques du Roannais », a désigné les stations de silex taillés de Lourdon et du Dos d'Ane, situées non loin du Saut du Perron.

Le plateau de Lourdon (à 800 mètres à vol d'oiseau de la prise d'eau de la Papeterie, considérée comme point de repère) est surtout connu par sa muraille vitrifiée, classée comme monument historique en 1913.

On n'y trouve plus, depuis longtemps, que de rares silex, des plantations d'arbres ayant rendu les recherches très difficiles, mais, en 1875, le D^r NOËLAS n'a pas hésité à voir à Lourdon un atelier de taille, et de taille due pour partie à l'action du feu, procédé qui n'est pas inconnu ; simple hypothèse, d'ailleurs, suggérée par le voisinage du mur vitrifié. — Voir, à ce sujet, l'article publié dans le *Forez Illustré* du 14 novembre 1875, sous le titre : « Le Château vitrifié de Lourdon. »

Le Dos d'Ane, à 4 kilomètres et demi environ du Perron, en suivant les bords de la Loire et le chemin de Villerest, doit son nom à un ressaut de terrain situé au delà de la gorge de Malentrât qui, partant du chemin de Villerest à Roanne, aboutit à la Loire en face de Vernay.

Ce terrain, tout récemment encore planté en vignes, a fourni une riche

moisson de silex que le D^r NOËLAS, bien inspiré en la circonstance, classe à une époque antérieure à celle de la station du Perron.

Le gisement a été fortement entamé par une carrière ouverte au flanc de la gorge. On peut cependant y récolter encore quelques éclats (les lames sont rares), tant sur le plateau que dans les éboulis de la carrière. Ils sont caractérisés par une patine blanche, autrement dit le cacholong, qui rappelle les silex de Solutré.

D'autres points nous ont été signalés, sur les communes de Saint-Maurice et de Saint-Jean-le-Puy notamment, qui pourront faire plus tard l'objet de recherches. En attendant, nous ne croyons pas trop nous avancer en concluant à une occupation assez étendue des bords de la Loire par les peuplades qui vivaient aux temps préhistoriques. Colonies de pêcheurs, sans doute ? La situation de ces habitats et ateliers de plein air à proximité de la Loire, et la présence, à défaut de harpons en os, de nombreuses petites lames de silex en forme d'hameçons, rendent cette hypothèse des plus vraisemblables ; c'est d'ailleurs l'opinion que nous avons entendu, plus d'une fois, émettre par M. Joseph DÉCHELETTE.

En fin de séance, le D^r LÉON CHABROL présente des objets intéressants qu'il a trouvés dans deux fours de verrier de la montagne forézienne, notamment un fragment de canne de verrier et un pied de coupe en verre moulé, décoré de têtes de faunes et de fleurs de lys.

Séance générale du 20 Janvier 1930.

M. COMBET a exposé les raisons qui ont amené M. BUTAVAND à situer, comme il l'a fait, l'Atlantide et à dater l'époque de son engloutissement sous les flots. La causerie de M. COMBET était illustrée par des projections lumineuses relatives aux régions avoisinantes et aux chotts et oasis, derniers témoins de la mer des Atlantes.

SECTION ENTOMOLOGIQUE

Les Symbiotes de la région lyonnaise

(Col. *Endomychidae*)

Par MM. L. FALCOZ et Émile ROMAN

Le genre *Symbiotes* Redt. (= *Microchondrus* Woll., *Eponomastus* du Buysson) est classé aujourd'hui dans la famille des *Endomychidae*, sous-famille des *Mycetaeinae*. Il comprend un petit nombre d'espèces de coloration roussâtre. Ces Coléoptères se font remarquer par leur prothorax beaucoup plus large que long, portant sur sa face dorsale un fin sillon transversal, très proche de la base et limité de chaque côté par une impression assez profonde ; les élytres portent une strie suturale recourbée en avant, parallèlement à la base du pronotum.

La biologie des *Symbiotes* est mal connue. Pendant la plus grande partie de l'année, on peut en capturer dans les fumiers, dans les détritux végétaux, dans le bois pourri, sous les écorces envahies par les moisissures, dans les caves. WASMANN les indique avec doute comme myrmécophiles ; cette assertion n'a pas été confirmée. Ce sont en général des insectes rares, qui ne se rencontrent le plus souvent que par individus isolés. Il peut arriver cependant qu'on en trouve par places un très grand nombre.

A notre connaissance, aucune larve n'a encore été décrite. Dans sa faune

entomologique du figuier, F. PICARD¹ donne quelques détails sur les mœurs de celle d'une des espèces : « Je puis citer parmi les corticoles, dit-il, le *Symbiotes gibberosus* Luc., dont les larves pullulent sous les écorces très humides et les percent comme des écumeurs, tandis que les adultes courent en grand nombre à la surface, pendant une grande partie de l'année. »

Les *Symbiotes* étaient jusqu'à présent à peine signalés de la région lyonnaise. Nos recherches, jointes aux communications obligeantes de nos collègues de la Section entomologique, MM. G. SÉRULLAZ, J. JACQUET et le D^r BONNAMOUR, nous ont permis de constater la présence aux portes de Lyon des deux espèces de la faune française.

Comme il s'agit d'espèces assez voisines et dont les différences n'ont pas toujours été indiquées par les auteurs avec toute la précision désirable, nous croyons utile de résumer à nouveau leurs caractères distinctifs dans le tableau suivant :

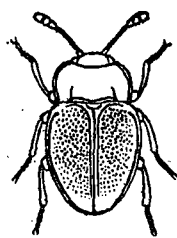


FIG. 1.
Symbiotes
gibberosus Luc.

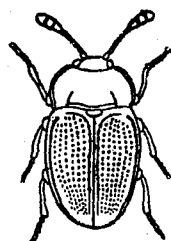


FIG. 2.
Symbiotes latus Redt.

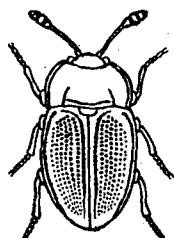


FIG. 3.
Symbiotes latus
var. *Roberti* nov.

Allongé, subparallèle ; élytres à peine plus larges que le pronotum, présentant outre la strie suturale des stries formées de points alignés assez gros ; 2 millimètres *latus*.

Ovale ; élytres en général nettement plus large que le pronotum, proportionnellement plus courts, à ponctuation fine, éparse, non alignée en stries ; 1 mm. 5 *gibberosus*.

S. latus Redt. (= *rubiginosus* Reitt. non Heer). — Cette espèce, autrefois signalée par REY, du département du Rhône, a été retrouvée aux environs de Lyon dans plusieurs localités de ce département : Lyon Grand Camp, sous des écorces de platane un individu le 3 février 1929 (E. ROMAN) ; Château d'Yvours, près Irigny, en nombre dans du bois pourri un peu enfoncé dans le sol (G. SÉRULLAZ) ; Anse, novembre 1896 (D^r ROBERT in coll. ROBERT-COMMANDEUR).

Dans la région lyonnaise nous relevons les indications suivantes :

Loire : Roche-la-Molière, dans une habitation, un individu (L. FALCOZ) ;

Saône-et-Loire : Digoin (abbé VITURAT).

En outre l'espèce paraît assez répandue dans l'Est, le Centre et le Midi de la France :

Bas-Rhin : Strasbourg, en ville, dans le tronc d'un vieux tilleul (REIBER) ;

Moselle : Metz, en ville, même habitat (BELLEVOYE) ;

Meurthe-et-Moselle : Nancy (MATTHIEU) ;

Indre : Ardentes (DESBROCHERS) ;

Alpes-Maritimes : Menton (abbé CLAIR) ;

¹ Ann. des Epiphyties, 1919.

Var : Toulon (AUBERT), Moulières (THOLIN), Draguignan (abbé FOURNIER) ;

Pyrénées-Orientales : Ria, sous les pierres (XAMBEU), indication douteuse.

Deux individus, capturés par le D^r ROBERT, à Argentières (Haute-Savoie), en septembre 1900, et qui font actuellement partie de la collection J. JACQUET, se distinguent nettement par les points des stries beaucoup plus enfoncés, notamment au niveau de la strie suturale, qui est beaucoup plus large et plus profonde que chez le type. Nous proposons de désigner cette intéressante variation sous le nom de var. **Roberti** var. *nova*, en mémoire du savant entomologiste lyonnais, qui l'a découverte. Il se peut qu'il s'agisse d'une race d'altitude de l'espèce.

S. gibberosus Luc. (= *pygmaeus* Hampe). — Ce *Symbiotes*, plus petit et plus trapu que son congénère, n'avait pas encore été signalé des environs de Lyon ; il y a été trouvé dans les localités suivantes du département du Rhône : Lyon, Grand-Camp, un individu le 3 avril 1925 (E. ROMAN) ; Château d'Yvours, près Irigny, en nombre avec l'espèce précédente (G. SÉRULLAZ) ; Irigny, au bord du Rhône, en août (D^r BONNAMOUR).

Dans les départements limitrophes, nous ne pouvons citer que :

Saône-et-Loire : Clessy, Orney (abbé VITURAT).

Comme l'espèce précédente, *S. gibberosus* est assez répandu dans l'Est et le Centre de la France ; il paraît plus fréquent dans le Midi et a été retourné en Corse :

Moselle : Sarreguemines (GAYLLOT), Metz, écorces d'acacias et d'ormes (BELLEVOYE) ;

Somme : Roye (OBERT) ; Péronne (G. D'ALDIN) ; Saint-Fuscien (DELABY) ; Amiens (CARPENTIER) ;

Allier : Broût-Vernet, branches mortes de noyer en novembre (DU BUYSO), Montluçon, branches de chêne (DES GOZIS) ;

Tarn (GRANIÉ) ;

Vaucluse : La Bonde (FAGNIEZ), Avignon (D^r GUIGNOT, D^r CHOBAUT), Fontaine de Vaucluse (D^r CHOBAUT) ;

Alpes-Maritimes : La Napoule, Courmettes, Nice (SAINTE-CLAIRE DÉVILLE) ;

Var : Hyères, le Ceinturon (BOISSY), Agay (SAINTE-CLAIRE DÉVILLE) ;

Bouches-du-Rhône : Marseille, le Prado, bord du Jarret (RIZAUCOURT), Sainte-Marthe, la Rose (CAILLOL), la Penne (ABEILLE) ;

Hérault : Montpellier, écorces humides de figuier (PICARD) ;

Aude : Carcassonne, détritits (GAVOY), Fonfroide, écorce moisie d'une souche de frêne, plusieurs exemplaires (V. MAYET) ;

Pyrénées-Orientales : Albères, terreau des arbres, écorces moisies, mai à juillet (V. MAYET) ; Ria, sous les pierres (XAMBEU), indication douteuse ;

Corse : Ajaccio (VODOZ).

Il ressort de l'aperçu faunistique ci-dessus que les deux espèces françaises de *Symbiotes* sont réparties dans la plus grande partie de notre pays. Leurs stations sont souvent éloignées les unes des autres, mais il est fréquent de les trouver côte à côte.

Séance du 3 Décembre

Phénomènes de phosphorescence animale

Par M. ROUSSEAU

J'ai l'honneur de communiquer à la Section entomologique les deux observations suivantes concernant des phénomènes de phosphorescence animale :

Première observation : le 8 octobre dernier, j'ai trouvé sur la route une masse phosphorescente paraissant de la grosseur d'un haricot. Cette phosphorescence était due à un tronçon de géophile de 1 cm. 5 environ, reste de l'animal qui venait de se faire écraser ;

Deuxième observation : un soir, je constate des phosphorescences sur une peau de lapin suspendue pour dessiccation. A la lueur d'une lanterne je ne remarque rien qui expliquât ce phénomène. Le lendemain, je constatai que les parties phosphorescentes étaient couvertes de larves de *Calliphora vomitoria* ou espèce voisine.

J'ai depuis examiné des peaux attaquées par ces larves sans jamais avoir constaté à nouveau le fait. Je suppose que le phénomène ne devait se produire que pendant un temps très court, peut-être à l'éclosion des larves.

Insectes présentés

M. J. JACQUET présente plusieurs exemplaires d'*Agonum (Europhilus) Thoreyi* Dej et d'*A. puellum* Dej (Col. Carabidae), capturés au bord d'une mare, à Saint-Priest (Isère), par M. BATTETTA. Plusieurs auteurs considèrent ces deux formes, surtout septentrionales, comme appartenant à la même espèce. Jusqu'à ce jour, *A. Thoreyi* était seul connu de la région lyonnaise, non seulement par l'indication vague de « bords du Rhône », donnée par le *Catalogue Fauconnet et Viturat*, mais encore par des captures isolées à Yvours, près Irigny (Rhône) (G. SÉRULLAZ) et dans les marais de Divonne-les-Bains (Ain) (Emile ROMAN).

M. P. SÉRULLAZ présente *Leptinotarsa decemlineata* Say (Col. Chrysomelidae), plus connu sous le nom de Doryphora de la pomme de terre. Cet insecte, qui commet de grands ravages en Amérique dans les champs de cette plante utile, a été importé, après la guerre, aux environs de Bordeaux. Il est à souhaiter qu'il sera bientôt complètement exterminé sur le sol français,

La Sexualité chez les Basidiomycètes

Analyse de trois Mémoires

Par M. M. JOSSERAND

- R. VANDENDRIES, Comment résoudre le problème sexuel du Coprin micacé (*Bull. Soc. Royale de Bot. de Belgique*, t. LXI, fasc. 2, 1929, p. 123-135).
R. VANDENDRIES et Gérard ROBYN, Nouvelles recherches expérimentales sur le comportement sexuel de *Coprinus micaceus*, 2^e partie (*Acad. Roy. de Belgique ; Classe des Sc.*, t. IX, 1929, 117 pages).
R. VANDENDRIES, les Relations entre souches étrangères expliquées par les aptitudes sexuelles des individus parthénogéniques chez *Coprinus micaceus* (*Bull. Soc. Myc. de France*, t. XLV, 1929, fasc. 3, p. 217-248).

Nous avons donné ici-même l'analyse des treize précédents mémoires publiés par l'A. sur la sexualité des Basidiomycètes¹. Nous résumons, ci-dessous, ses plus récentes recherches.

On sait que, chez certains basidiomycètes, notamment chez *Coprinus micaceus*, les facteurs sexuels sont au nombre de quatre, répartis dans chaque spore par groupes de deux. Si l'on croise deux mycéliums primaires, possédant chacun deux facteurs sexuels, on obtient un mycélium dit secondaire ; ce mycélium n'est fertile que s'il contient les quatre facteurs sexuels diffé-

¹ 1926, N° 14, p. 109. — 1927, N° 12, p. 94. — 1928, N° 6, p. 46.

rents, sans double emploi de facteur identique. Dans le cas contraire, dans le cas où sa formule sexuelle est incomplète par répétition du même facteur, il y a stérilité.

Il y a pourtant une curieuse exception à cette loi : elle ne joue que pour des mycéliums issus de spores provenant d'un même individu. Elle est comme suspendue dès qu'il s'agit de spores prélevées chez deux individus distincts. C'est ainsi que deux spores récoltées sur deux chapeaux différents de *C micaceus* croissant à une petite distance l'un de l'autre, produisent deux mycéliums primaires dont le croisement engendré un mycélium secondaire toujours fertile.

Il semble donc, ceci est une suggestion personnelle, que la notion de sexualité, lorsqu'elle arrive à son extrême limite, comme c'est le cas ici, se ramène simplement à une notion de *différence*. Deux carpophores distincts auront des spores munies de caractéristiques sexuelles assez différentes pour pouvoir jouer l'une envers l'autre le rôle de sexe opposé et donner un produit fertile. Ces caractéristiques, ces facteurs sexuels se nomment communément, d'après KNIEP, gènes kniepiennes.

Si l'on admet que des gènes doivent être différentes pour fonctionner comme deux sexes opposés, on ne s'étonne plus que deux mycéliums provenant d'un même carpophore soient si souvent stériles ; cela vient, sans doute, de ce que, ayant même origine, ils contiennent le même facteur, la même gène kniepienne. La stérilité de leur croisement serait due ainsi à la présence en quelque sorte inhibitrice de deux gènes identiques. Ce point est important.

(A suivre.)

ÉCHANGES, OFFRES ET DEMANDES

LE MUSEUM D'HISTOIRE NATURELLE DE LYON achèterait très beaux échantillon d'*or natif*. Faire envoi à choix à M. CÔTE (Claudius), membre de la Commission des Monuments Historiques, Muséum de Lyon, Palais Guimet, boulevard des Belges. *Toujours valable.*

M. FARAUD, 12, rue du Coq, Marseille, désirerait échanger bonnes séries de coquilles fossiles. Echangerait également coquilles marines actuelles contre fossiles.

M. COULET (Augustin), Tribunal, Digne (Basses-Alpes), offre Lépidoptères et Coléoptères des Basses-Alpes. *Toujours valable.*

Le Gérant : O. THÉODORE.